



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



FENOS-CI
La santé est un bien commun;
préservons-la



**Projet d'Achat Stratégique et d'Harmonisation des Financements et des
Compétences de Santé (SPARK-Santé) /
Composante 4 : CERC (Contingences, Urgences et Réponses aux Epidémies)
P 167959 - Financement Banque mondiale**

TERMES DE REFERENCES

**Recrutement de consultants & formateurs pour le
renforcement des capacités des membres des 20 comités
de veille de la société civile.**

Proposé par : **Mr. ZIKEHOULI Digbeu Luc**

Fonction : **Chargé du Suivi & évaluation / Chef de Projet**

Approuvé par : **Mme. KONE Solange Pete Epse SANOGO**

Fonction : **Coordinatrice Nationale**

NOVEMBRE 2020

1. Contexte général

La pandémie de la COVID-19 qui s'est évitée en Côte d'Ivoire depuis le 11 Mars 2020 a touché toutes les franges de la population mais plus particulièrement les populations vulnérables. Un plan de riposte global a été mis en place par le gouvernement ivoirien et l'ensemble de ses partenaires dont l'OMS, l'UNICEF et la Banque Mondiale. Ce plan prend en compte le renforcement du système de santé et aussi les aspects socio-économiques pour un montant global d'environ 1700 milliards de francs CFA. Cependant, les statistiques démontrent que le virus est de plus en plus actif au sein des communautés avec un impact négatif tant au plan sanitaire (dont la baisse des taux de fréquentation des établissements sanitaires de période de Mars à Avril 2020 notamment pour certains services essentiels comme la vaccination (Cf sondage U-report/UNICEF)) et au plan socio-économique (avec une baisse drastique des activités des entreprises se matérialisant par un chômage technique pour de nombreux travailleurs).

Mais force est de constater que malgré la sensibilisation et toute la communication autour de la pandémie au niveau national, les populations visiblement ont du mal à respecter les mesures barrières et peinent à implémenter dans leurs habitudes, les changements escomptés pour barrer la route à la progression de la pandémie.

Cette situation présente des GAPS dans la conduite des opérations dans le cadre de la riposte que la FENOS-CI et ses membres attribuent à plusieurs facteurs que sont :

- (i) Absence d'une participation communautaire réelle dans la lutte contre la pandémie
- (ii) Insuffisance de la veille citoyenne quotidienne sur le dispositif sanitaire mis en place
- (iii) Insuffisance des outils et instruments mis à la disposition des OSC pour une lutte efficace contre la COVID-19
- (iv) Insuffisance de renforcement des capacités des acteurs de la société civile
- (v) Insuffisance en communication sur la gestion des dons [redevabilité]

En effet, de nombreuses actions de sensibilisations sont faites à l'endroit des populations urbaines et facilement accessibles. Mais les populations à besoins spécifiques sont souvent laissées pour compte. C'est le cas des personnes en situation de handicap, des enfants de la rue, des personnes souffrant de certaines maladies chroniques, des populations rurales vivant dans des contrées dont l'accès est difficile. Aussi, les populations n'ont pas souvent accès à un dispositif de retro-informations dans le but d'adresser à l'autorité local et/ou centrale, des suggestions pour l'amélioration des services de base surtout au plan sanitaire, durement impacté par la COVID-19. En ces temps de pandémie, toutes les autorités sanitaires et locales sont engagées dans la lutte, ce qui a pour conséquences de mettre à mal le fonctionnement de certains services importants. Enfin, les populations ont besoin de renforcer leurs connaissances de la pandémie à COVID-19 face aux rumeurs qui circulent sur les réseaux sociaux et médias.

A ces problèmes ci-dessus énumérés, s'ajoutent le dénie de la maladie par une frange de la population et le manque de ressources matérielles et financières pour de nombreux ménages.

Ainsi, en référence de la subvention à l'appui de la société civile en Côte d'Ivoire – Crédit N° P 167 959 (SPARK-Santé) de la Banque Mondial, la FENOS-CI met en oeuvre le projet “*Contribution de la Société civile pour la réduction de impact de la COVID-19 dans 33 regions sanitaire de la Côte d'Ivoire*” qui vise à **réduire l'impact négatif du Covid-19 sur la santé maternelle – néonatale – infantile - adolescente (SMI) du système de santé, à travers une approche centrée sur le renforcement du rôle des communautés.**

Dans le cadre de la participation communautaire, la FENOS-CI installera des comités de veille dans 20 districts de santé cible du projet. La mise en place de ces comités de veille, constituée de femmes, de jeunes et des membres de certains COGES de santé, nécessite le renforcement de leur capacité sur la base de l'évaluation des besoins.

Ces présents termes de référence visent le recrutement de deux (02) consultants&formateurs pour dispenser les formations sur-mesure conçues et livrées avec des outils.

Les modules de formation visés et retenus sont:

❖ **Capacités en approche communautaire:**

- *Definitions des notions;*
- *Communautés de cultures, de valeurs et L'intérêt commun;*
- *Temporalité et pérennité;*
- *Introduction de projet dans les communautés;*
- *Conditions de mise en oeuvre;*
- *Les acteurs communautaires.*

❖ **Capacité en mobilisation sociale et communautaire:**

- *Techniques d'information, d'éducation et de communication pour le changement social de comportement;*
- *Concepts et processus de l'animation communautaire;*
- *Techniques d'animation.*

2. Objectif

Permettre aux membres des comités de veille bénéficiaires de progresser dans la maîtrise des outils pour la participation communautaire.

2.1. Objectifs spécifiques et résultats attendus :

MODULE DE FORMATION	MEMBRES BENEFICIAIRES	OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS
Formation à l'approche communautaire	200 bénéficiaires des comités de veille répartis dans 20 localités (Tabou, Soubré, Issia, Sinfra, Dimbokro, Bouna, Bondoukou, Abengourou, Adzopé, Dabou, Ferkéssédougou, Katiola, Bouaké, Yamoussokro, Gagnoa, Divo, Tiassalé, Grand-Bassam, Marcory et Yopougon.	Guider et coacher les membres des comités de veille à adopter les attitudes et comportements adaptés au milieu communautaire	Les 200 bénéficiaires membres des comités de veille adoptent les attitudes et comportements adaptés au milieu communautaire.
Formation à la mobilisation sociale et communautaire	200 bénéficiaires des comités de veille répartis dans 20 localités (Tabou, Soubré, Issia, Sinfra, Dimbokro, Bouna, Bondoukou, Abengourou, Adzopé, Dabou, Ferkéssédougou, Katiola, Bouaké, Yamoussokro, Gagnoa, Divo, Tiassalé, Grand-Bassam, Marcory et Yopougon.	Apprendre aux membres des comités de veille l'utilisation des techniques et instruments de la mobilisation sociale et communautaires.	Les 200 membres des comités de veille utilisent les techniques et instrument de la mobilisation sociale et communautaire.

2.2. Caractéristique du dispositif de formation demandé

Le dispositif de formation demandé doit permettre de répondre aux points suivants :

- Proposer aux membres des comités de veille, des astuces pour pouvoir se faire accepter auprès des communautés dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.
- Proposer aux membres des comités de veille, des techniques, instruments et outils de mobilisation sociale et communautaire pour une sensibilisation réussie sur l'adoption des mesures barrières et des changements de comportement acquis dans cette période de pandémie mondiale.

3. Méthodologie

Les consultants&formateurs proposeront les modalités qui leur paraissent les mieux adaptées à ce dispositif de formation et validé par la FENOS-CI. Toutefois, les formations en présentiel seront privilégiées. Le formateur devra utiliser une approche andragogique pour garantir une bonne efficacité de la formation.

4. Effectif

L'effectif pour chaque session de formation est de 10 participants. Chaque consultant diffusera les deux (02) modules par session pour 10 sessions par consultant. Chaque consultant aura donc à former 100 participants au total dans les deux (02) modules proposés.

5. Participants (groupe cible)

La liste définitive des participants par localité sera partagée une (01) semaine avant chaque formation aux consultants retenus.

6. Date de mise en œuvre et tâches à réaliser par les consultants&formateurs

Les formations démarreront **le Mercredi 25 novembre et s'achèveront le Vendredi 04 décembre 2020** soit une période de dix (10) jours.

Les consultants formateurs prendront en charge :

- La préparation des modules de formation ;
- Les séances de diffusion des formations en français ;
- La rédaction du rapport final en français ;
- Le partage d'un plan de suivi des actions post-formation avec les participants.

7. Lieu et engagement de la FENOS-CI

Les formations se dérouleront dans les vingt (20) localités citées plus haut, idéalement dans un complexe hôtelier ou des salles spécialisées à la charge de la FENOS-CI. Le transport des consultants, les frais de déplacement et l'hébergement des consultants est aussi à la charge de la FENOS-CI. La FENOS-CI paiera au consultant retenu, des honoraires estimés à **35 000 F CFA** par jour de formation.

8. Offre technique

L'offre technique précisera :

- Les modalités de constitution des groupes et de suivi des apprenants ;
- Les intitulés et contenus prévisionnels des différents modules susceptibles d'être proposés ;
- Les modalités pédagogiques ;
- Les supports pédagogiques proposés ;
- Le nom et les qualifications des formateurs.

9. Candidature

Les consultants intéressés doivent soumettre leur dossier incluant la lettre d'accompagnement, le CV avec des contacts de références de travaux similaires et l'offre technique comportant le programme de formation détaillé, à l'équipe de gestion du projet FENOS-CI/UCPS-BM à l'adresse mail : fenosci@yahoo.fr en mettant en copie les adresse suivantes borisdomoraud@gmail.com et digbeuluc@fenosci.org.

Une évaluation de toutes les offres reçues sera faite et seules les personnes, présentant le profil recherché et l'offre technique entrant dans le canevas du projet feront l'objet d'interviews.

NB : La date limite de soumission des dossiers est fixée au Jeudi 19 novembre 2020 à 17h00 au plus tard.

*Prière joindre **Mr ZIKEHOULI DIGBEU LUC au 09 71 88 93** pour d'éventuels renseignements.*

10. Evaluation des offres techniques

L'évaluation des offres aura lieu le **Vendredi 20 novembre 2020 à 10h00** au siège de la FENOS-CI. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique respecte les consignes de l'Appel à candidature, satisfait aux conditions d'admissibilité et présente le meilleur rapport qualité. La détermination du meilleur rapport qualité tiendra compte de la proposition technique, autrement dit, la meilleure approche et les résultats attendus. Les offres techniques seront analysées et sera noté sur 100 points. Seules les offres ayant au moins 70 points seront qualifiées.

Eléments	Points
CV en rapport avec la thématique	15
Expériences dans les domaines de formation (03 attestations/15 points par attestation)	45
Programme de formation détaillé (intitulé, contenus prévisionnels, modalités pédagogiques)	40
TOTAL	100

11. Consignes relatives à la proposition

La rédaction des propositions doit satisfaire aux conditions ci-après :

- (i) Rédaction uniquement en langue française ;
- (ii) La Proposition Technique doit être détaillée et susceptible de répondre aux besoins. La candidature est complète quand elle contient les documents suivants :
 - Une lettre d'accompagnement rédigée et signée par le candidat ;
 - Une Proposition Technique complète ;
 - Un Curriculum Vitae détaillé avec trois contacts (3) de personnes-ressources provenant d'organisations et / ou de particuliers pour lesquels le soumissionnaire a réalisé des travaux similaires.
 -

Annexe 1 : Modèle de lettre d'accompagnement du soumissionnaire

Date :.....

Destinataire : Mr le Secrétaire Permanent
FENOS-CI
ABIDJAN

Objet : Soumission du dossier de candidature.

Monsieur

Nous, les soussignés, venons par la présente soumettre notre dossier pour effectuer tous les travaux nécessaires à l'achèvement des activités et satisfaire aux exigences décrites dans l'Appel à Candidature susmentionnée.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptons tous les termes, conditions, dispositions spéciales et consignes énumérées dans l'appel à candidature susmentionné. Nous attestons également qu'en tant que consultants&formateurs, nous remplissons les conditions requises pour répondre à l'appel à candidature conformément aux conditions de la présente soumission.

En outre, nous déclarons, en notre âme et conscience :

- N'entretenir aucune relation étroite, familiale ou d'ordre financier avec des membres du personnel de la FENOS-CI ou du projet FENOS-CI/UCPS-BM ;
- N'entretenir aucune relation étroite, familiale ou d'ordre financier avec d'autres soumissionnaires qui ont soumis des propositions en réponse à l'Appel à Candidature susmentionné ;
- Toutes les informations contenues dans notre proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes ;

Nous reconnaissons et convenons que les dispositions de la FENOS-CI interdisent la fraude, la corruption et les pots-de-vin ;

Fait à (lieu de résidence).....le
(date).....

Signature

Fait à Abidjan, le Lundi 02 novembre 2020